

Rencontre avec les représentants du Diocèse – 04-05-15

Notre Association a reçu le 4 mai dernier Monsieur l'Abbé Jean MABUNDI, délégué épiscopal aux relations avec le monde politique et Monsieur Loïc BLIN, le nouvel économiste du diocèse de Saint Briec.

Au cours de la rencontre qui se voulait informelle, plusieurs points ont été abordés, notamment :

- **La charte signée entre l'AMF 22 et le diocèse régissant l'organisation de manifestations culturelles dans les églises communales.** La dernière version date du 17 mai 2013. Elle précise, à l'intention des maires, des curés affectataires et des organisateurs, les modalités pratiques, conformes aux droits civil et canonique, d'utilisation des lieux de culte pour des manifestations culturelles. La charte est consultable et imprimable sur le site de l'AMF22.
- **Les indemnités pour le gardiennage des églises communales** sont servies par les communes aux préposés chargés du gardiennage des églises communales, ce sont, en général, des bénévoles dans les paroisses qui ouvrent et referment les portes, et assurent souvent une surveillance discrète. Les indemnités applicables sont communiqués par une circulaire préfectorale et s'élèvent à :
 - . 474,22 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte.
 - . 119,55 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune.Le versement de cette indemnité est laissé à l'appréciation du Conseil municipal mais les représentants du diocèse souhaitent que l'indemnité, si elle est versée, le soit à la paroisse.
- **Plan Vigipirate** : les responsables du diocèse ont reçu des autorités en charge de la sécurité publique des consignes de vigilance à l'égard des sites exposés à la commission d'actes terroristes. Les services de police et de gendarmerie sont chargés de prendre contact avec les responsables des paroisses pour leur prodiguer des conseils sur la mise en œuvre des mesures de sécurité. C'est l'occasion pour le maire, sensibilisé par ces questions, d'échanger sur le sujet avec le curé.

Monsieur l'Abbé MABUNDI et Monsieur BLIN ont salué les bonnes relations qui prévalent dans les Côtes d'Armor entre les maires et les curés. Elles sont toujours empreintes de respect et de confiance mutuels.